

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 10 (1872)

**Heft:** 26

**Artikel:** The Switzers

**Autor:** Rochat, G.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-181896>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

Lausanne, le 29 Juin 1872.

L'assemblée générale de la Société vaudoise des sciences naturelles, qui s'est réunie mercredi 19 courant à Lausanne, a décidé une entreprise assez grande pour qu'elle mérite d'être mentionnée ici. Il s'agirait de faire une étude complète des parties encore inconnues ou peu connues du lac Léman :

1<sup>o</sup> D'opérer des sondages réguliers et nombreux donnant un relief complet du fond du lac;

2<sup>o</sup> D'établir la carte des ravins profonds du lac, et en particulier de ce qu'on appelle vulgairement *le Mont*;

3<sup>o</sup> D'étudier les blocs erratiques et les rochers qui sont sur les bords du lac et qui peuvent gêner la navigation;

4<sup>o</sup> De déterminer toutes les stations lacustres (palafittes), dont les nombreux débris se rencontrent sur les bords du lac;

5<sup>o</sup> D'étudier la température des eaux à certaines profondeurs;

6<sup>o</sup> D'étudier d'une manière complète le limon des parties profondes où l'on rencontre une multitude vivante encore peu connue des naturalistes, etc., etc.

Dès la fin du siècle dernier jusqu'à nos jours, certaines recherches ont déjà eu lieu, soit par des savants genevois, soit par des Vaudois, et entr'autres par notre infatigable travailleur, M. le professeur F. Forel; mais l'action individuelle serait impuissante à accomplir la tâche complète de l'étude du Léman, et c'est pourquoi la Société vaudoise, unanime, a accédé au désir de la Société de physique de Genève pour que cette étude soit entreprise par une commission des deux Sociétés.

Un pareil travail fera honneur à notre pays, et nous espérons qu'il aura l'appui, soit de la population, soit des autorités cantonales et communales.

S. B.

**Les noms de famille et le patois.**

IV.

**Guignet, Guignard**, du patois *guegné*, regarder indiscrettement, avec curiosité ou convoitise. On dit *guegna-bin* d'un garçon qui recherche une fille en mariage pour sa fortune; *gueynet* se dit aussi de celui qui a une difformité dans les yeux ou une faiblesse de vue : *L'est on pourro gueynet*.

**Testaz** vient de l'adjectif patois *tétâ*, entêté.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteum vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Gringet** rappelle le qualificatif *grindzo* et son diminutif *grindzett*, homme d'un caractère pénible, acariâtre.

**Leresche** (*le râche*) a la même signification.

**Dor** et son diminutif *Doret*, homme vain de sa parure, petit maître (*patois du Jura*).

**Rapin**, du patois *râpin*, avare, pince-maille.

**Gattabin**, prodigue, *gâta-bin*, mot à mot gâté-bien.

**Cornuz**. *Cornu* est un des noms adoucis du diable. On dit dans les Alpes : *Cè hommo l'est asse fin que lo cornu*. *Cornu* signifie donc, selon nous, fin, rusé, adroit.

**Briatte** (patois *rouchi*, *briate*, étourdi).

**Rebillet**, réveillé (*patois du centre de la France*).

**Treboux**, homme emporté, pétulant, bruyant. Vient de *tribou*, *trebou*; ouragan, tourbillon, grand vent, bourrasque, grand bruit, confusion. Il signifie aussi embarras, inquiétude, agitation (*patois du centre de la France*).

**Rigoud, Rigaud**, triste (*Genève*).

**Guye, Guy**, signifie propre à, apte à (*Genève*).

**Cretenoud, Cretegny**. En patois des Alpes, on dit d'un homme : *L'est tot cretenô*, quand il est fatigué, impropre au travail par suite de libations répétées. C'est ce qu'on appelle en français populaire *avoir la molle*.

**Légeret**, homme de petite taille, *léger*. C'est le synonyme de *mingolet*.

**Clot, Chambettaz**, boiteux.

**Curtet, de courtet**, homme de petite taille.

**Tronchet, Trochin**, trapu, ramassé, court et épais. De *tronse*, *tronset*, tronc.

**Greyloz**. Dans plusieurs localités, on appelle *grailâ* ou *grailô*, un homme marqué de petite vérole. On nomme aussi *grailo* la pièce principale de la charrette, celle qui porte le soc. On a pu donner ce sobriquet à un homme d'un caractère énergique, peu endurant, et dire : *l'est rai coumin on grailo*.

**Galley**, de *galè*, joli, gracieux.

**Jaunin**. Ce nom peut avoir été tiré de la couleur du teint ou de celle des cheveux.

(A suivre). — (Continuation au prochain n°. L. C.)

The Switzers. — (Continuation au prochain n°. L. C.)

L'écrivain anglais Dixon, qui, par son *Holy Land*, *New America*, *Free Russland*, etc., s'est fait un nom aussi bien en Angleterre que sur le continent, vient

de publier à Londres, sous le titre *The Switzers*, une série d'études sur les mœurs, les coutumes et l'organisation politique de notre pays. Ce livre paraît avoir eu en Angleterre le succès de ses devanciers, et pourtant il fourmille des fautes les plus bizarres et les plus saugrenues, des jugements les plus incroyables et des malentendus les plus inouïs. On pourrait croire que M. Dixon, qui a séjourné quelque temps en Suisse avant d'écrire son livre, n'a puisé ses renseignements que dans la conversation des hôteliers et des cochers de fiacre, ou dans les articles de journaux les plus superficiels. Pourtant il déclare avoir passé mainte matinée au bureau de statistique à Berne, où il dit avoir puisé, avec son ami M. Max Wirth, « un monde de faits utiles. »

Voyons un peu l'exactitude de ces renseignements :

Dès le premier chapitre, M. Dixon nous apprend qu'on trouve deux espèces de gens en Suisse, les Celtes et les Teutons. Après quoi, il se livre à une dissertation vraiment désolante sur la position relative de ces deux races, sur leurs frottements, leur influence et leur organisation particulières. Je ne puis que recommander la lecture de cette page (52) à tout Suisse qui voudra se donner le plaisir de rire de bon cœur.

Un peu plus loin (page 57), M. Dixon s'occupe des différentes langues qui se partagent la Suisse. Il déclare d'abord que l'allemand se parle dans tous les cantons, mais dans aucun exclusivement. Le français, en outre, est répandu dans dix-neuf cantons, l'italien dans vingt et un, mais il n'en existe de même aucun où l'on ne parle qu'une de ces deux langues. Le romanche est moins répandu cependant, toujours selon M. Dixon ; on peut le considérer comme la langue nationale (*the native language*) de douze cantons.

Que pensez-vous maintenant du « monde de choses utiles » que M. Dixon a rassemblés dans ce sanctuaire des chiffres, « où l'on peut énumérer, non seulement toutes les chèvres et toutes les vaches, mais encore tous les arbres et tous les brins d'herbe de la Confédération. »

A la page 70, l'auteur fait descendre l'empereur d'Allemagne de Neuchâtel !

Et plus loin, — nous citons textuellement :

« A la tête de la commune est le maire. Lui et son conseil sont les pères de la commune. — Un écolier chassé de l'école pour paresse ou impertinence ne peut rentrer dans sa classe sans l'autorisation du maire. — Si un berger quelconque désire épouser une fille de son village, il doit en demander la permission au maire. »

« Les conseillers communaux doivent veiller à ce que les écoliers se rendent directement à la maison au sortir de l'école; ils poursuivent les vagabonds, tiennent les registres, administrent le bien des pauvres et chassent ceux qu'ils considèrent comme membres nuisibles de leur confédération (*improfitable members of their guild*). »

« Le canton de Fribourg compte une partie française avec une population libérale et évangélique,

et une partie allemande tout à fait ultramontaine. La capitale de la partie allemande est Fribourg; celle de la partie française, Morat. »

« Il n'y a pas longtemps que chaque canton avait un diplomate à Vienne, à Rome et à Paris; les plus grands potentats envoyoyaient aussi des ministres plénipotentiaires à Sarnen, Schwytz et Zug. »

« Le mot Schwytz est dérivé des mots *Schwein*, *Schnee* et de beaucoup d'autres. »

Les derniers chapitres du livre traitent des opérations militaires exécutées en Suisse pendant la dernière guerre; quoique ces chapitres soient les seuls qui ne soient pas remplis d'erreurs ou dont la puérilité ne fasse pas hausser les épaules, les passages les plus risibles n'y manquent pas non plus :

« Il ne faut pas oublier, dit M. Dixon, le rôle des Suisses en cas de guerre. Dans toutes les écoles publiques, on apprend aux jeunes filles à arrêter le sang, à bander les blessures, à soigner les malades. Elles connaissent aussi leurs droits de citoyennes, savent quelque peu de chimie, sont habiles dans la couture, le bandage et dans d'autres arts médicaux. Au besoin, elles peuvent marcher en rang, le havresac au dos, et ne céderont jamais en cela le pas à leurs frères. »

Bien des passages seraient encore à relever dans le livre de M. Dixon. Un Zurichois, par exemple, se divertira grandement en lisant le chapitre qui traite de la prétendue influence de Luther sur les destinées de la ville de Zurich, et la page dans laquelle M. Dixon raconte l'histoire de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne pourra procurer aussi à un Bâlois une douce hilarité; la liste des fautes d'orthographe dans les noms propres, et des fausses dénominations, serait aussi longue à dresser, mais nous ne pouvons pas entreprendre ce travail qui nous mènerait trop loin. Nous laisserons donc M. Dixon tranquille, tout en nous demandant avec effroi quelle idée aura de notre pays un Anglais qui en étudiera l'organisation dans les *Switzers*.

G. ROCHAT.

On sait que le général Trochu a parlé en termes très dédaigneux de Victor Hugo, au sujet de la présence du grand poète à Paris, pendant le siège.

Dans un discours prononcé à l'Assemblée nationale, le 14 juin 1871, le général avait dit :

« Il y avait dans les esprits une véritable exagération de la valeur, des facultés, de l'importance de la garde nationale... Mon Dieu, vous avez vu le képi de M. Victor Hugo qui symbolisait cette situation. »

Lorsque Victor Hugo écrivit son dernier ouvrage, *l'Année terrible*, il se souvint des paroles du général Trochu, et le fouetta d'importance par ces vers incisifs, pleins de verve et d'originalité :

Participe passé du verbe Tropchoir, homme  
De toutes les vertus sans nombre dont la somme  
Est zéro, soldat brave, honnête, pieux, nul,  
Bon canon, mais ayant un peu trop de recul,  
Preux et chrétien, tenant cette double promesse,